



UNRISD

United Nations Research Institute for Social Development

Document de travail 2020-5F

La politique publique de promotion de l'économie sociale et solidaire à Barcelone (2016-2019)

Rafael Chaves-Avila, IUDESCOOP, Université de Valence

Jordi Via-Llop, Arç cooperativa

Jordi Garcia-Jané, Apostrof cooperativa

Document préparé pour le projet de l'UNRISD :

Promouvoir l'économie sociale et solidaire par le biais de politiques publiques :

Lignes directrices pour les gouvernements locaux

Juillet 2020



UNRISD

United Nations Research Institute for Social Development

L'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) est un institut autonome au sein du système des Nations Unies qui se livre à des recherches pluridisciplinaires sur les dimensions sociales des questions actuelles de développement, et qui analyse les politiques menées sur ces sujets. Nos travaux visent à garantir que l'équité sociale, l'inclusion et la justice occupent une place centrale dans la réflexion, les politiques et les pratiques en matière de développement.

UNRISD, Palais des Nations
1211 Genève 10, Suisse

Tél. : +41 (0)22 9173020
info@unrisd.org
www.unrisd.org



Le Forum Mondial de l'Économie Sociale (GSEF) est un réseau mondial de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui constitue une plateforme de partage des visions et des expériences à travers une collaboration et une coopération transfrontalières fondées sur des partenariats multilatéraux (public-privé-communauté) pour un monde inclusif, équitable et humain au profit de tous.

Copyright © Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) et Forum Mondial de l'Économie Sociale (GSEF)

Le présent document n'est pas une publication officielle de l'UNRISD. La responsabilité des opinions exprimées dans les études signées n'engage que leurs auteurs et la mise à disposition de ces études sur le site Internet de l'UNRISD (<http://www.unrisd.org>) ne constitue pas une approbation par l'UNRISD des opinions qui y sont exprimées. Aucune publication ou diffusion desdits documents n'est autorisée sans l'autorisation préalable de leurs auteurs, à l'exception d'un usage personnel.

Table des matières

Table des matières	iii
Liste des tableaux	iii
Sigles et acronymes	iv
Résumé	v
Introduction	1
1 Vue d'ensemble de la politique de promotion de l'économie sociale et solidaire à Barcelone	2
1.1 Délimitation du secteur de l'ESS dans le PIESS	2
1.2 Conception et objectifs généraux du PIESS	3
1.3 Intégration du PIESS dans les politiques gouvernementales	4
2 La construction du PIESS de Barcelone	4
2.1 La stratégie de structuration cognitive et organisationnelle des acteurs de l'ESS	4
2.2 Les parties prenantes impliquées dans la coconstruction de la politique d'économie sociale de Barcelone	5
2.3 L'espace participatif de la politique d'ESS en tant qu'espace de coconstruction de la politique publique	5
2.4 Leadership et pragmatisme du Comissionat	6
3 L'écosystème de la politique d'économie sociale	7
3.1 Administrations publiques	7
3.2 Instances représentatives de l'ESS	7
3.3 Entités privées et universités soutenant l'ESS	8
4 Cadre institutionnel de l'économie sociale et politiques de promotion	8
4.1 Dispositif et mesures de soutien à l'économie sociale	8
4.2 Le PIESS en tant que stratégie pluriannuelle de promotion de l'ESS	11
5 Architecture de la politique d'ESS : les différents instruments	12
5.1 Instruments de soutien financier	12
5.2 Instruments de soutien cognitif	13
5.3 Instruments de soutien technique	15
5.4 Instruments de soutien à l'accès aux marchés publics	16
5.5 Instruments spécifiques et de référence	16
5.6 Instruments destinés à créer et augmenter le capital social et participatif	18
6 Évaluation de la politique d'économie sociale	19
6.1 Contraintes, critères et indicateurs d'évaluation définis dans le PIESS	19
6.2 Évaluation du plan	20
7 Conclusions	25
Bibliographie	27
Annexe : personnes interrogées	30

Liste des tableaux

Tableau 1. Système d'indicateurs d'évaluation du PIESS de Barcelone	19
Tableau 2. Grille d'évaluation qualitative destinée aux responsables politiques de la Municipalité de Barcelone	23
Tableau 3. Grille d'évaluation qualitative destinée aux représentants d'entités de l'ESS de Barcelone	24

Sigles et acronymes

AESCAT	Association de l'économie sociale de Catalogne (Asociación de Economía Social de Cataluña)
CCC	Confédération des coopératives de Catalogne (Confederación de Cooperativas de Cataluña)
CIRIEC	Centre international de recherche et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative
COMISSIONAT	Commissariat à l'économie coopérative, sociale et solidaire (Comisionado de Economía Cooperativa, Social y Solidaria)
ECAS	Fédération des entités catalanes d'action sociale (Federación de Entidades Catalanas de Acción Social)
ESS	Économie sociale et solidaire
FCCUC	Fédération des coopératives de consommateurs et d'utilisateurs de Catalogne (Federación de Cooperativas de Consumidores y Usuarios de Cataluña)
FCTC	Fédération des coopératives de travail associé de Catalogne (Federación de Cooperativas de Trabajo Asociado de Cataluña)
FCVS	Fédération catalane du volontariat social (Federación Catalana de Voluntariado Social)
FECETC	Fédération des centres spéciaux pour l'emploi de Catalogne (Federación de Centros Especiales de Empleo de Cataluña)
FESC	Salon de l'économie solidaire de Catalogne (Feria de Economía Solidaria de Cataluña)
IUDESCOOP	Institut universitaire de recherche en économie sociale – Université de Valence (Instituto Universitario de Investigación en Economía Social – Univ. Valencia)
PAM	Plan d'action municipal (Plan de Acción Municipal)
PDE	Plan de développement économique (Plan de Desarrollo Económico)
PIESS	Plan de promotion de l'économie sociale et solidaire de la ville de Barcelone (Plan de Impulso de la Economía Social y Solidaria de la Ciudad de Barcelona)
PME	Petites et moyennes entreprises
REC	Ressource économique citoyenne (Recurso Económico Ciudadano)
XES	Réseau d'économie solidaire (Red de Economía Solidaria)
XMESS	Réseau de communes pour l'économie sociale et solidaire (Red de Municipios por la Economía Social y Solidaria)

Résumé

Le Plan de promotion de l'économie sociale et solidaire de la ville de Barcelone (PIESS) constitue un cas exemplaire de politique d'économie sociale de nouvelle génération. Il en possède les caractéristiques propres : transversalité de l'économie sociale et solidaire (ESS), approche privilégiant les partenariats, perspective sociopolitique transformatrice, approche d'intégration (*mainstreaming*), innovation politique en matière d'instruments et de systématisation de la stratégie, conjuguées à la volonté politique du gouvernement local et au pragmatisme de son organe politique promoteur, le Comissionat.

L'une des caractéristiques importantes du PIESS réside dans le fait que, pour la première fois, une administration publique catalane promeut une politique transversale sur l'ESS, c'est-à-dire qui agit sur l'ensemble de l'ESS et non seulement sur une partie de celle-ci. En effet, si l'on s'en réfère au cadre défini par le CIRIEC (2017), ce plan promeut à la fois les initiatives socioentrepreneuriales et sociocommunautaires. Il cible tant l'économie sociale marchande que l'économie sociale non marchande, y compris la finance éthique, le commerce équitable, la consommation responsable, les communs et les monnaies sociales. De fait, le nouveau projet de loi catalan sur l'ESS couvre à la fois le secteur marchand de l'ESS, qui regroupe les entreprises qui vendent des biens et services sur le marché, et l'ESS non marchande, constituée par les entités dont les ressources ne proviennent pas du marché, mais de dons, de revenus de la propriété et des cotisations des membres, par exemple.

L'approche partenariale public-communautés du PIESS s'est traduite à la fois dans la coconstruction et dans la coproduction de cette politique, en impliquant pleinement le secteur de l'économie sociale. La mise en œuvre de cette approche partenariale de politique publique s'est appuyée sur trois éléments : (1) un espace de participation et de dialogue dédié, dénommé *espace participatif de la politique d'ESS*, (2) une action de politique publique adaptée à cette approche partenariale et visant à obtenir une coordination intragouvernementale et intergouvernementale, et (3) un secteur de l'ESS structuré tant sur le plan cognitif (au niveau de l'imaginaire social et d'une identité commune) que sur le plan organisationnel (avec des structures et des espaces permettant l'inter-coopération), en mesure de faire office d'interlocuteur avec l'administration.

La démarche sociopolitique du PIESS à l'égard de l'ESS, considérée comme un vecteur de transformation et non comme un palliatif assistancialiste, a conduit les décideurs et responsables politiques en charge de l'ESS à développer une vision systémique et intégrale à la fois des différentes sphères d'action publique, et des diverses activités socioéconomiques qui constituent autant de problèmes auxquels il convient de répondre. L'approche d'intégration (*mainstreaming*) a cherché, avec des résultats modestes, à intégrer cette politique et l'ESS dans les autres politiques de la Municipalité de Barcelone et dans les politiques des autres administrations afin d'éviter un travail en silo.

Le PIESS a disposé d'atouts essentiels avec, d'une part, la volonté politique du gouvernement local de faire avancer cette politique, volonté qui s'est notamment traduite par un généreux soutien budgétaire, et d'autre part, la présence d'un élément catalyseur, pragmatique et dynamisant, le Comissionat, en tant qu'organe public promoteur, et de l'espace participatif de l'ESS.

Le PIESS constitue une stratégie complexe, articulée autour de 2 grands objectifs généraux, 6 axes de travail, 24 objectifs spécifiques, 31 actions et 124 mesures. Une part notable de ces actions représente des innovations en matière de politique publique. Le PIESS a été mis en œuvre pendant quatre ans et, selon l'évaluation menée, a surtout contribué à augmenter le financement public de l'ESS, à accroître la visibilité et la sensibilisation à l'ESS auprès de la population et au sein de l'administration municipale, à structurer le secteur de l'ESS sur le plan cognitif et organisationnel, et à créer un espace stable de participation à la politique publique en matière d'économie sociale.

Introduction

Le 13 juin 2015, les élections municipales de la ville de Barcelone sont remportées par la coalition électorale Barcelona en Comú, composée de plusieurs partis progressistes. Ada Colau, activiste sociale, est élue maire. Le programme électoral¹ du mouvement politique vainqueur contient de nombreuses références à l'économie sociale et solidaire (ESS), parmi lesquelles les coopératives, les biens communs, la participation et le mouvement associatif, et comprend notamment un volet spécifique sur « la promotion de l'économie sociale et solidaire ». En application de ce programme électoral, la nouvelle maire choisit un activiste du mouvement coopératif et de l'économie solidaire pour diriger l'action municipale dans ce domaine et crée un organe interinstitutionnel, le Commissariat à l'économie coopérative, sociale et solidaire (Comissionat en catalan), chargé de mettre en œuvre cette nouvelle politique.

Ce champ de politique publique inédit ne disposait jusqu'alors d'aucune reconnaissance tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la structure gouvernementale de la Municipalité de Barcelone. En dehors de la Municipalité, les propres membres du secteur de l'ESS (coopératives, tiers secteur social et autres entités) se reconnaissaient à peine comme membres d'un même secteur. En interne, la Municipalité ne possédait pas d'appareil administratif et réglementaire adapté à ce nouveau secteur : le mode d'appréhension et d'action publique dans ce nouveau domaine se heurtait à la bureaucratie municipale, étant donné les limites des instruments d'action et des espaces de participation institutionnalisés existants et de l'expertise disponible.

Le Plan de promotion de l'économie sociale et solidaire de la ville (Pla d'impuls de l'economia social i solidària 2016-2019, PIESS)², nom donné à cette politique publique d'un nouveau genre, était dépourvu de précédents et se caractérise par des contenus et un mode d'action innovants par rapport aux politiques et dispositifs publics antérieurs. Par ailleurs, cette nouvelle politique disposait de deux atouts clés : premièrement, la volonté politique décisive du gouvernement municipal de mettre en œuvre une politique d'ESS et, deuxièmement, une importante dotation budgétaire (ayant augmenté d'environ 800 % entre 2014 et 2016).

Outre la création d'un nouvel espace de politique publique, le PIESS a constitué une innovation sociopolitique à plusieurs égards : son approche consistant à considérer le secteur de l'ESS dans son ensemble ; la conception de la politique à proprement parler, fondée sur des objectifs socioéconomiques et culturels transformateurs ; son mode de construction et de production de la politique, qui reposent sur la concertation public-communauté coopérative ; le recours à de nouveaux instruments tels que les actions destinées à promouvoir le marché social et des propositions pilotes spécifiques ; et, enfin, l'inclusion et la centralité de cette politique dans la politique principale de la Municipalité.

¹ Barcelona en Comú, Programme électoral de Barcelona en Comú, élections municipales de 2015, 2015. https://barcelonaencomu.cat/sites/default/files/programaencomun_cast.pdf (en espagnol)

² Ajuntament de Barcelona, Pla d'impuls de l'economia social i solidària (2016-2019), Ajuntament de Barcelona, Barcelona, 2016. <https://ajuntament.barcelona.cat/economia-social-solidaria/sites/default/files/Pla%20d%27Impuls%20ESS.pdf> (en catalán)

Le présent document a pour objectif d'étudier ce cas de politique publique de promotion de l'économie sociale au niveau municipal sous un angle double, analytique et normatif. D'un point de vue analytique, nous essayons d'identifier en premier lieu les principales caractéristiques du processus de construction de cette politique, telles que la vision de ce secteur socioéconomique adoptée par les décideurs politiques, sa base théorique, le mode d'élaboration du plan, les acteurs de l'écosystème et le cadre institutionnel de référence, et, en second lieu, l'architecture de la politique, en distinguant les différentes lignes d'action et instruments articulés selon une typologie établie. D'un point de vue normatif, nous tentons de tirer des enseignements de cette politique, à la lumière de l'évaluation qui en a été faite et des obstacles et problèmes identifiés, qui pourront être utiles pour développer des politiques ultérieures dans d'autres territoires.

Dans le cadre de l'élaboration de ce document, nous avons consulté la documentation officielle et des publications directement liées à cette étude de cas ; nous avons mené des entretiens auprès de témoins privilégiés et de deux groupes focaux, l'un composé de responsables de la Municipalité de Barcelone et l'autre de responsables d'instances représentatives de l'économie sociale et solidaire catalane (voir Annexe). La période analysée est 2016-2019.

1 Vue d'ensemble de la politique de promotion de l'économie sociale et solidaire à Barcelone

1.1 Délimitation du secteur de l'ESS dans le PIESS

Lors de la délimitation du domaine d'intervention de la politique de promotion de l'économie sociale et solidaire de la ville de Barcelone (le PIESS), une vision large a été retenue, tant en ce qui concerne le type d'entités juridiques que l'activité envisagée. Une vision intégrant les deux conceptions, sociale *et* solidaire (voir CIRIEC, 2017), a été adoptée. L'inclusion du second aspect (économie solidaire) souligne l'importance de la dimension de transformation sociale de ce secteur socioéconomique et des activités économiques non marchandes.

S'agissant des entités et des formes juridiques visées par la politique, les initiatives socioéconomiques appartenant au tiers secteur social, aux coopératives, aux mutuelles, aux sociétés de travailleurs, aux entreprises sociales d'insertion, aux centres spéciaux pour l'emploi, à l'économie communautaire (jardins communautaires, groupes d'éducation partagée, banques de temps...) et à l'économie collaborative et de partage ont été incluses³. En ce qui concerne le domaine d'activité, la définition d'activité économique retenue ne s'est pas limitée à la logique de mise à disposition de produits ou de services sur le marché conventionnel, mais a également intégré les produits ou services non distribués par le marché, tels que ceux proposés par l'économie communautaire ou l'économie collaborative des communs.

³ L'étude commanditée par le Comissionat en 2016, intitulée L'économie sociale et solidaire à Barcelone (L'economia social i solidària a Barcelona), a identifié 4 718 initiatives relevant de l'ESS dans la ville, dont 2 400 entités du tiers secteur social (principalement des associations), 1 197 sociétés de travailleurs, 861 coopératives et 260 initiatives d'économie communautaire. L'ensemble de l'ESS employait plus de 53 000 personnes et impliquait plus de 100 000 volontaires, 500 000 sociétaires de coopératives de consommation et 113 000 sociétaires de mutuelles.

L'utilisation de cette définition large a permis de formuler une action politique à destination d'un secteur quantitativement plus important, aspect particulièrement important pour une meilleure prise en compte interne au sein de la propre administration municipale. Cela a également minimisé les risques associés à un éventuel sentiment d'exclusion de certains pans de l'ESS. Par ailleurs, il a été considéré que cette approche permettait de contester les visions réductrices de l'ESS tendant à la considérer comme uniquement complémentaire, palliative et assistencialiste.

Ce critère de délimitation du secteur a présenté un certain nombre d'inconvénients et de défis, dont les plus importants sont les suivants : (1) l'émiettement organisationnel du secteur de l'ESS dans son ensemble, qui multipliait les interlocuteurs et compliquait beaucoup le dialogue ; (2) l'absence de structuration et d'articulation organisationnelle globale des pratiques de l'économie communautaire ; (3) les désaccords conceptuels à l'intérieur et entre les différents groupes de l'ESS à propos de l'appartenance ou non à l'ESS, et pour déterminer si l'ESS constitue un sous-secteur de l'économie privée de marché ou un secteur spécifique ; et (4) les désaccords stratégiques à l'intérieur et entre les dimensions de l'ESS, en particulier celles visant une stratégie explicite de transformation sociale et le développement du marché social.

1.2 Conception et objectifs généraux du PIESS

Dans le droit fil du programme électoral du nouveau gouvernement municipal, la conception de la nouvelle politique en matière d'économie sociale et solidaire a dépassé la conception réductrice, complémentaire et assistencialiste à laquelle était jusqu'alors limité le rôle de l'économie sociale dans la société, au profit d'une conception constructive et transformatrice. Dans la nouvelle politique, l'ESS devait constituer un des principaux axes de transformation sociopolitique et culturelle de la ville en contribuant au développement du caractère démocratique de l'action politique, à l'intégration de politiques sociales et économiques, et à un changement culturel dans la vision de l'espace public par la municipalité. Par conséquent, cette politique devait s'intégrer dans la politique économique municipale globale, encourager la participation des citoyens et des acteurs de l'ESS dans le diagnostic conjoint, la coconstruction, la coproduction et la coévaluation des politiques, ainsi que promouvoir les initiatives émergentes bâties autour de cette vision sociopolitique.

L'élaboration de ce modèle de politique s'est appuyée sur des réflexions collectives au sein de mouvements sociaux et coopératifs et sur des documents de référence tels que *L'ESS à Barcelone* (L'ESS a Barcelona), *Économies transformatrices de Barcelone* (Economies transformadores de Barcelona), *14 mesures pour promouvoir l'économie sociale et solidaire au niveau local* (14 mesures per impulsar l'economia social i solidària a nivell local) du Réseau d'économie solidaire (XES), *Transformer les territoires grâce à l'économie solidaire. 30 propositions pour les élections locales et provinciales du 24 mai 2015* (Transformar los territorios desde la economía solidaria. 30 propuestas para las elecciones locales y forales del 24 de mayo de 2015) du Réseau des réseaux d'économie alternative et solidaire (REAS), *Mesures de promotion* (Medidas de fomento) de la Fédération des coopératives de travail associé de Catalogne (FCTC), *Mesures de promotion* (Medidas de fomento) de la Confédération des coopératives de Catalogne (CCC), *Conclusions des rencontres internationales de l'ESS-Saragosse* (Conclusiones del Encuentro Internacional de ESS-Zaragoza), *Cahiers d'espérances* et la *Déclaration de*

Montréal adoptée à l'issue de la 3^{ème} édition du Forum mondial de l'économie sociale GSEF 2016.

Dans le cadre conceptuel susmentionné, la politique de promotion de l'ESS a défini deux grands objectifs généraux : la promotion et le renforcement, détaillés dans le PIESS. L'objectif de promotion de l'ESS regroupe des mesures de sensibilisation et de diffusion de l'ESS visant à normaliser le secteur, susciter de la sympathie et une plus grande réceptivité dans la société, et promouvoir le lancement de nouvelles initiatives et la transformation d'entités marchandes en entités de l'ESS ou assimilées. L'objectif de renforcement comprend des mesures visant à consolider et améliorer les initiatives de l'ESS et leur articulation organisationnelle et économique.

1.3 Intégration du PIESS dans les politiques gouvernementales

Le PIESS a contribué à faire de l'ESS une référence fondamentale dans la politique économique de promotion de l'économie plurielle et transformatrice. Cette dernière a été définie à partir du développement de politiques relatives au développement durable intégral (individuel, social et écologique). Elle a inclus, outre l'ESS, des propositions pour les petites et moyennes entreprises (PME) à propos de l'approfondissement de la responsabilité sociale des entreprises⁴ et pour la Municipalité elle-même (marchés publics responsables et municipalisation des services).

2 La construction du PIESS de Barcelone

2.1 La stratégie de structuration cognitive et organisationnelle des acteurs de l'ESS

La construction d'un espace de politique publique exige que celui-ci soit défini et reconnu à la fois par les pouvoirs publics et par ses propres acteurs. Avant 2015, l'atomisation en grandes « familles » (coopératives, mutuelles, tiers secteur social, etc.) constituait la caractéristique principale du secteur de l'ESS. Ces familles ne faisaient l'objet d'aucune vision commune et globale et entretenaient peu de relations entre elles.

Il était fondamental de créer un langage et un imaginaire social communs à l'ESS. Le processus participatif mis en pratique par le PIESS a joué un rôle positif à cet égard. La participation s'est traduite par la multiplication des réunions et des espaces de rencontre avec les personnes et les entités concernées et intéressées par l'ESS. L'élaboration et la diffusion par le Comissionat, lors de la première phase du PIESS, d'un document générique (le diagnostic de l'ESS à Barcelone) a joué un rôle pédagogique et structurant en visualisant cet imaginaire social, tandis qu'un document de propositions, le Plan (Pla), a constitué le fil conducteur pour guider la participation.

⁴ Le premier adjoint à la Municipalité chargé de la politique économique et la direction générale des services et de l'économie de la Municipalité ont rencontré la principale organisation patronale des PME en Catalogne (PIMEC) pour souligner l'importance de la mise en œuvre de la responsabilité sociale des entreprises en tant qu'instrument permettant d'améliorer leur compétitivité et de faciliter leur accès aux appels d'offres, qui ont progressivement introduit des critères d'achat public responsable. En parallèle, le programme Entreprises responsables (Empresas Responsables) a été lancé par l'intermédiaire de Barcelona Activa dans le but de promouvoir la responsabilité sociale des entreprises et de faciliter son intégration dans la stratégie commerciale des entreprises participantes, à partir d'un plan d'action qui intègre cette dimension à tous les niveaux de l'entreprise. Cette initiative a reçu le soutien du Fonds européen de développement régional.

Ce processus participatif a donné lieu à un échange d'une masse d'informations relatives à la réalité de l'ESS et a vu naître un vocabulaire propre avec des expressions spécifiques (public-communautaire, par exemple), tout en renforçant la confiance et en consolidant une vision partagée par l'ensemble du secteur. La construction de cet *imaginaire social commun et d'une identité propre au secteur* a permis de structurer le secteur de l'ESS sur le plan cognitif. Par ailleurs, l'organisation de réunions fréquentes, la participation sociale et le maintien d'espaces de dialogue et de rencontre ont contribué à structurer le secteur de l'ESS sur le plan organisationnel.

Après quatre années de mise en œuvre du PINESS, le secteur s'est déjà doté d'une identité, de sigles reconnus par ses acteurs et considérés comme propres (ESS, par exemple), de structures organisationnelles communes (par exemple, l'Association de l'économie sociale de Catalogne – AESCAT) et s'est engagé dans des projets conjoints structurants, tels que le projet de loi sur l'économie sociale et solidaire, les espaces de participation qui forment l'espace participatif de la politique d'ESS et les travaux sur la Stratégie de l'ESS pour Barcelone à l'horizon 2030 (Estrategia L'ESS a la Barcelona de 2030). La structuration cognitive et organisationnelle du secteur, objet de cette politique publique, constitue précisément l'un des résultats qualitatifs les plus importants du PINESS.

2.2 Les parties prenantes impliquées dans la coconstruction de la politique d'économie sociale de Barcelone

L'approche de la politique en matière d'ESS est délibérément participative. Les acteurs impliqués dans ce processus partenarial de construction de la politique sont issus de quatre milieux : (1) du secteur de l'ESS. D'une part, des instances représentatives socioentrepreneuriales : Confédération des coopératives de Catalogne (CCC), Fédération des coopératives de travail associé de Catalogne (FCTC), Fédération des mutuelles de Catalogne (Federació de Mutualitats de Catalunya), Réseau d'économie solidaire (XES) et Comité des entités du tiers secteur social de Catalogne (Taula d'entitats del Tercer Sector Social de Catalunya), entre autres. D'autre part, des entités de base liées à celles-ci (dont 143 personnes ont participé au processus) ; (2) du secteur de l'économie collaborative des communs, avec la participation du groupe Barcola et du domaine de l'économie collaborative et des communs ; (3) de la participation citoyenne, relayée dans le Plan d'action municipal (PAM), qui a formulé plus de 300 propositions, et d'un cycle de conférences auxquelles ont pris part plus de 400 personnes ; (4) et de différents services de la Municipalité, tels que les services du Travail, de l'Économie et de la Planification stratégique, de l'Entreprise, de la Culture et de l'Innovation, des Droits sociaux, des Droits des citoyens, de la Participation et de la Transparence, de l'Écologie, de l'Urbanisme et de la Mobilité.

2.3 L'espace participatif de la politique d'ESS en tant qu'espace de coconstruction de la politique publique

L'espace participatif de la politique d'ESS est une innovation de politique publique créée par le PINESS. Il s'agit d'un espace de dialogue et de codécision entre les acteurs de l'ESS et les responsables de l'administration publique. En pratique, c'est un organe informel de consultation et de codécision en matière de politique publique d'ESS, en l'absence d'une autre instance formelle.

Les travaux réalisés et les nombreuses réunions précédemment organisées par des entités de l'ESS, telles que le XES et la FCTC, ainsi que les réunions thématiques tenues dans le cadre du PAM de la Municipalité de Barcelone, ont ouvert la voie et servi de terrain d'expérimentation pour l'espace participatif de la politique d'ESS. Ce travail participatif a formé le bouillon de culture social et culturel de l'ESS et de la politique dans ce domaine.

Le développement de ce nouvel espace participatif a été mené sous l'impulsion du Comissionat. Afin de mettre en application l'approche de politique partenariale public-communautés, le Comissionat a déployé une intense activité participative (plus de 300 réunions en deux ans). En premier lieu, des réunions bilatérales avec chacune des instances représentatives des différentes familles de l'ESS, ainsi qu'avec des entreprises et entités pertinentes. En deuxième lieu, des réunions bilatérales avec les différents groupes politiques municipaux. En troisième lieu, avec la société civile dans son ensemble, dans le cadre du PAM et de cycles de rencontres, qui ont réuni plus de 400 personnes. Enfin, des experts, notamment dans le domaine des politiques publiques, ont participé et contribué à améliorer les propositions du PIESS. Ces espaces de discussion bilatérale ont au fil du temps été intégrés aux espaces multilatéraux et, de ponctuels, ils sont devenus périodiques, jusqu'à former l'espace participatif.

L'importance de l'espace participatif dépasse la simple production d'un programme ou d'une stratégie de promotion du secteur par des mesures de politique publique qui tiennent compte des intérêts des différents acteurs de l'ESS. Comme indiqué précédemment, l'espace participatif a contribué à structurer sur le plan cognitif et organisationnel le secteur de l'ESS en tant que tel.

Les organes institutionnels de participation existants, tels que le Comité de l'économie sociale (Taula de l'economia social) au sein de Barcelona Activa, l'agence de développement économique et local de la Municipalité de Barcelone, ont montré leurs lacunes et leurs insuffisances tant en matière de dialogue que de validité de la proposition méthodologique et de la conceptualisation sous-jacente de l'ESS dans le PIESS. Un processus de transition a été lancé en vue d'intégrer le Comité dans le nouvel espace participatif.

De plus, pendant la période étudiée (2016-2019), la participation s'est limitée aux acteurs internes à l'ESS de Barcelone, eu égard à l'objectif structurant mentionné. L'inclusion dans le processus d'autres acteurs sociaux, tels que les syndicats et d'autres organisations sociales, n'est pas encore prévue.

2.4 Leadership et pragmatisme du Comissionat

Le type de leadership et le pragmatisme de cette politique d'économie sociale ont également constitué des atouts décisifs pour sa réussite.

Le Commissariat à l'économie coopérative, sociale et solidaire (Comissionat d'economia cooperativa, social i solidària de l'Ajuntament de Barcelona, ou Comissionat) est l'organe qui anime et catalyse la politique d'économie sociale. Le gouvernement municipal a choisi un activiste de l'ESS pour mener cette nouvelle politique, une personne extérieure à l'appareil administratif public et aux partis politiques. Cela a facilité la participation de l'ESS à l'élaboration de la politique sur l'ESS et l'intégration du secteur dans la structure gouvernementale (Chaves, 2008). Le responsable du Comissionat et son équipe possèdent

les qualités suffisantes pour animer et catalyser cette politique : compétences personnelles, disposition au dialogue, connaissance du secteur, enthousiasme et adhésion à l'égard de l'ESS. Le Comissionat a été doté d'une équipe et de ressources humaines structurées en deux parties : la Municipalité d'une part et Barcelona Activa, l'entité municipale dédiée au développement économique et local, d'autre part.

Pour une plus grande efficacité, il a été convenu de commencer par élaborer un document de travail. Ce document prendra ultérieurement en compte les contributions et intérêts des acteurs de l'ESS. Il intégrera également les contributions d'autres acteurs. Un autre document général offrant une vue d'ensemble du secteur de l'ESS, le diagnostic de l'ESS à Barcelone, a été élaboré par des experts externes. Enfin, le calendrier de l'élaboration participative du PIESS devait être resserré (environ six mois), sous peine de perdre de son efficacité et de son utilité.

3 L'écosystème de la politique d'économie sociale

L'écosystème de l'ESS de Barcelone dispose d'un large éventail d'entités publiques et privées qui soutiennent et promeuvent le développement économique et politique. Il s'agit, d'une part, des administrations publiques régionale et locale et, d'autre part, d'entités privées telles que les organisations représentatives de l'ESS, de fondations, de grandes entités et d'autres organisations.

3.1 Administrations publiques

À l'échelle de la communauté autonome, le gouvernement régional de Catalogne (Generalitat de Catalunya en catalan) soutient et encourage les coopératives et, de façon générale, l'économie sociale, conformément à son mandat statutaire depuis les années 80, en finançant diverses lignes d'action sous forme de subventions. Sur la période 2016-2019, les principales activités financées sont les projets Aracooop, les Athénées coopératifs (Ateneos cooperativos) et d'autres projets spécifiques.

Au niveau supramunicipal, le gouvernement de la province de Barcelone (Diputació de Barcelona en catalan) possède un Bureau technique de stratégies pour le développement économique (Oficina Técnica d'Estratègies per al Desenvolupament Econòmic en catalan), qui élabore des études et organise des rencontres en lien avec l'ESS. Il existe également un réseau de communes autour de l'ESS (Réseau de communes pour l'économie sociale et solidaire, XMESS selon le sigle en catalan) qui sert d'espace d'échange et de lien intercommunal.

À l'échelon local, la Municipalité de Barcelone dispose du Comissionat et de l'agence Barcelona Activa, qui ont mis en œuvre le PIESS.

3.2 Instances représentatives de l'ESS

La ville de Barcelone accueille le siège des instances représentatives des différentes familles de l'ESS en Catalogne. Ces instances ne jouent pas seulement un rôle de représentation et de plaidoyer politique, mais fournissent souvent des prestations de services à leurs entreprises et organisations membres. Il s'agit de la Confédération des

coopératives de Catalogne (CCC selon le sigle espagnol), de la Fédération des coopératives de travail associé de Catalogne (FCTC selon le sigle catalan), de la Fédération des coopératives de consommateurs et d'usagers de Catalogne (FCCUC), de la Fédération des coopératives de logement de Catalogne (Federació de Cooperatives d'Habitatges de Catalunya), de la Fédération des mutuelles de Catalogne (Federació de Mutualitats de Catalunya), du XES, du Comité des entités du tiers secteur social de Catalogne (Taula d'Entitats del Tercer Sector Social de Catalunya), de la Confédération des entreprises du tiers secteur social de Catalogne (Confederació Empresarial del Tercer Sector Social de Catalunya), de la Fédération des organisations du handicap mental de Catalogne (Federació d'Entitats de Discapacitat Intel·lectual de Catalunya), de la Fédération des entreprises d'insertion de Catalogne (Federació d'Empreses d'Inserció de Catalunya) et de l'Association d'économie sociale de Catalogne (Associació d'Economia Social de Catalunya).

3.3 Entités privées et universités soutenant l'ESS

L'ESS de Barcelone est soutenue par diverses entités privées telles que : (1) les *fondations* Roca i Galés et Espriu, spécialisées dans la diffusion, la publication d'études et l'organisation d'événements et de journées sur le coopérativisme et l'ESS ; (2) *des groupes d'entreprises à caractère coopératif* tels que Clade, TEB, Ecos, Gedi, Plegats, Entrem-hi et Uni.Co, dont les objectifs principaux sont le partage de services et d'équipements et le développement de projets communs aux coopératives adhérentes en vue de faciliter leur développement et leur consolidation économique ; (3) de *grandes organisations* telles que Suara, Abacus et la Societat Cooperativa d'Instal·lacions Assistencials Sanitàries (SCIAS), qui fournissent leurs services et leurs équipements à l'ESS de la ville ; par ailleurs, l'ESS de Barcelone compte avec le soutien d'*universités publiques* telles que l'université de Barcelone, l'université autonome de Barcelone et l'école universitaire polytechnique de Mataró, et *privées* telles que l'école supérieure d'administration et de direction des entreprises (ESADE) et la Fondation Pere Tarrés, qui offrent des formations spécialisées, y compris un enseignement universitaire de troisième cycle, mènent des recherches et diffusent des informations relatives au coopérativisme, au tiers secteur et à l'ESS en général.

4 Cadre institutionnel de l'économie sociale et politiques de promotion

Le cadre juridico-institutionnel relatif à l'économie sociale et à ses politiques de promotion en Catalogne est, comme dans le reste du territoire espagnol, d'une grande complexité. Malgré l'importance et l'intérêt croissants des institutions européennes à l'égard de l'économie sociale (CIRIEC, 2013, 2017, 2019), dans la pratique presque tout le dispositif institutionnel concernant l'ESS à Barcelone relève de l'État et de l'administration régionale catalane.

4.1 Dispositif et mesures de soutien à l'économie sociale

Échelon national

Plusieurs articles de la Constitution espagnole de 1978 mentionnent le secteur de l'économie sociale et sa promotion. L'article le plus pertinent, l'article 129.2, dispose que

« les pouvoirs publics stimulent efficacement les diverses formes de participation dans l'entreprise et encouragent par une législation adéquate les sociétés coopératives. Ils prennent aussi des mesures pour faciliter l'accès des travailleurs à la propriété des moyens de production. »

C'est dans ce cadre qu'a été adoptée en 2011 la loi 5/2011 relative à l'économie sociale. Celle-ci régit le secteur de l'économie sociale, qui inclut notamment les formes juridiques suivantes : coopératives, mutuelles, associations menant des activités économiques, centres spéciaux pour l'emploi et sociétés de travailleurs. Ce secteur s'avère très similaire à celui visé par le PIESS (voir paragraphe 1.1), à l'exception de l'économie communautaire et collaborative des communs. Cette loi comprend plusieurs articles relatifs à une politique de promotion de ce secteur qui n'ont néanmoins pas été mis en œuvre compte tenu de la priorité politique consistant à appliquer des mesures d'austérité (Chaves et Savall, 2013). En 2015, deux normes importantes d'envergure nationale ont été adoptées. En premier lieu, la loi 31/2015 portant modification de la précédente loi 5/2011 introduit de nouvelles mesures de soutien et de promotion de l'économie sociale, les plus importantes étant que les centres spéciaux pour l'emploi et les entreprises sociales d'insertion sont déclarés entités prestataires de services d'intérêt économique général, dans le domaine des marchés publics. Cette norme constitue le principal précédent de la loi 9/2017 du 8 novembre 2017 relative aux marchés publics, qui n'a été que brièvement en vigueur durant la période de mise en œuvre du PIESS analysée dans le présent document (2016-2019). En second lieu, le cadre réglementaire qui s'applique au tiers secteur social, à savoir la loi 43/2015 relative au tiers secteur d'action sociale et le décret royal 536/2013 régissant la distribution de fonds issus du 0,7 pour cent de l'impôt sur le revenu des personnes physiques destiné aux activités d'intérêt social.

C'est à l'échelon national que sont régies certaines formes spécifiques d'entreprises d'économie sociale, telles que les sociétés de travailleurs, les centres spéciaux pour l'emploi d'initiative sociale et les entreprises sociales d'insertion. Toutes ces réglementations prévoient des politiques publiques de soutien. Les sociétés de travailleurs, entreprises par actions dans lesquelles les travailleurs sont les propriétaires majoritaires du capital, existent en Espagne depuis la fin des années 70. Après deux modifications juridiques, elles sont actuellement régies par la loi 44/2015 du 14 octobre 2015 relative aux sociétés de travailleurs et aux sociétés participatives. Les centres spéciaux pour l'emploi d'initiative sociale sont des organismes destinés à l'intégration socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap. Le décret royal législatif 1/2013, qui modifie la réglementation relative aux droits des personnes en situation de handicap et à leur inclusion sociale, définit dans son article 43.4 leur statut juridique comme des entités « instaurées et contrôlées à plus de 50 pour cent, directement ou indirectement, par une ou plusieurs entités, publiques ou privées, sans but lucratif ou dont le caractère social est reconnu dans leurs statuts, qu'il s'agisse d'associations, de fondations, de sociétés de droit public, de coopératives d'initiative sociale ou d'autres entités de l'économie sociale ». Enfin, les entreprises sociales d'insertion destinées à l'intégration socioprofessionnelle des groupes vulnérables et exclus du marché du travail sont régies par la loi 44/2007 relative à la réglementation du régime des entreprises sociales d'insertion.

Échelon régional catalan

La Catalogne possède également une constitution régionale : l'Estatut d'Autonomia de Catalunya de 2006. Elle contient plusieurs articles qui encadrent explicitement le secteur de l'économie sociale et incitent les pouvoirs publics (à tous les niveaux) à le promouvoir.

Dans son article 45.5, l'Estatut définit clairement un mandat de promotion de l'économie sociale : « La Generalitat doit encourager le développement de l'activité des entreprises et l'esprit d'entreprise en tenant compte de la responsabilité sociale de l'entreprise, de la libre initiative et des conditions de concurrence, et elle doit protéger en particulier l'économie productive, l'activité des chefs d'entreprise établis à leur compte et celle des petites et moyennes entreprises. La Generalitat doit encourager l'action des coopératives et des sociétés de travail et stimuler les initiatives de l'économie sociale. » De même, l'article 124.4 dispose que le gouvernement régional, et non le gouvernement national, est compétent dans ce domaine : « La Generalitat a une compétence exclusive dans le développement et l'aménagement du secteur de l'économie sociale ».

D'autres articles de l'Estatut régissent les familles internes à l'économie sociale, telles que les coopératives, le tiers secteur social et les mutuelles, encouragent l'implication de ces entités dans l'élaboration, l'application et l'évaluation des politiques publiques et définissent également un mandat clair de soutien à ces entités. Concrètement, à propos du tiers secteur, l'article 24.4 dispose que « les organisations du secteur social ont le droit d'exercer leurs fonctions dans les domaines de la participation et de la collaboration sociales », et l'article 45.7 indique que « les organismes associatifs du secteur social doivent être consultés lors de la définition des politiques publiques qui les concernent ». En ce qui concerne les coopératives, l'article 124 dispose que « la Generalitat a une compétence exclusive en matière de coopératives. [...] La compétence comprend en tout cas la réglementation et le développement du mouvement coopératif, en particulier aux fins de promouvoir les formes de participation dans l'entreprise, l'accès des travailleurs aux moyens de production et la cohésion sociale et territoriale ». L'article 126.1 établit que « la Generalitat a une compétence exclusive dans la structure, l'organisation et le fonctionnement des mutualités de prévoyance sociale non intégrées dans le système de sécurité sociale. Enfin, il convient également de souligner l'article 43 sur l'encouragement de la participation : « Les pouvoirs publics doivent promouvoir la participation sociale dans l'élaboration, la prestation et l'évaluation des politiques publiques, ainsi que la participation individuelle et associative dans les domaines civique, social, culturel, économique et politique, en respectant les principes de pluralisme, de libre initiative et d'autonomie ».

C'est au niveau catalan que sont régies les trois principales formes juridiques de l'ESS, ainsi que leur soutien par les pouvoirs publics : les coopératives, avec la loi 12/2015 du 9 juillet 2015 sur les coopératives catalanes ; les associations, encadrées par l'article 321.1 de la loi 4/2008 du troisième livre du Code civil de Catalogne ; et les fondations, régies par l'article 331.1 de la même loi 4/2008. Les fondations et les associations déclarées d'utilité publique disposent d'une réglementation spécifique, la loi 21/2014.

Il n'existe pas encore de loi-cadre régissant l'ensemble de l'ESS catalane et les politiques de promotion. Un projet de loi sur l'économie sociale et solidaire est toutefois en cours d'élaboration, à laquelle participent les organisations de référence de l'ESS catalane. L'adoption de cette loi est prévue au premier semestre 2020. Un décret du gouvernement régional catalan relatif aux entreprises sociales, à leur définition, à leur évaluation par des indicateurs et à la priorité qui leur est accordée en tant qu'acteur collaborateur des administrations publiques et bénéficiaire des aides publiques, est également en préparation.

Échelon local

Enfin, au niveau municipal, la Municipalité de Barcelone a adopté l'arrêté municipal S1/D/2017-1271 du 24 avril 2017 sur les mesures relatives aux marchés publics

durables, dans lequel figure un alinéa relatif à la « sous-traitance auprès d'entreprises d'économie sociale ». Le gouvernement de la province de Barcelone a également adopté une réglementation interne en matière de marchés publics stratégiques.

4.2 Le PIISS en tant que stratégie pluriannuelle de promotion de l'ESS

Le PIISS (2016-2019), qui constitue l'objet d'étude du présent rapport, est la stratégie pluriannuelle de promotion de l'économie sociale mise en œuvre par l'administration municipale de la ville de Barcelone. Il est structuré autour de 2 objectifs généraux, 6 axes de travail, 24 objectifs spécifiques, 31 actions et 124 mesures et indicateurs d'évaluation.

Les objectifs généraux exposent les deux approches stratégiques dans lesquelles doit s'inscrire toute action prévue dans le Plan, à savoir la promotion et le renforcement. Les six axes de travail forment les axes thématiques qui articulent la stratégie : (1) accompagnement et formation, (2) financement, (3) intercoopération, (4) communication et discours, (5) équipements et ressources, et (6) territorialisation et action communautaire. Les 24 objectifs spécifiques reflètent les buts à atteindre pour chaque axe de travail. Les 31 actions définissent la stratégie d'intervention mise en œuvre à travers les actions concrètes qui doivent être exécutées dans la période 2016-2019. Enfin, des éléments de suivi et d'évaluation sont également prévus.

Cette stratégie principale de promotion de l'ESS est complétée par d'autres stratégies sectorielles et territoriales de grande ampleur, avec lesquelles le PIISS est coordonné et qui prévoient des actions en faveur de l'implication et du soutien à l'économie sociale. Deux d'entre elles doivent être soulignées : le Plan de quartiers (Pla de Barris) et les Plans de développement économique (PDE selon le sigle en espagnol) de l'agence Barcelona Activa.

Le Plan de quartiers (2016-2019)⁵ est un plan municipal axé sur les besoins spécifiques des quartiers de la ville de Barcelone. Conçu comme une initiative municipale avec l'implication des habitants des quartiers concernés, il développe des actions sociales, économiques et urbaines avec des objectifs multiples qui visent à transformer des éléments clés dans les domaines de l'éducation, des droits sociaux, de l'activité économique et de l'écologie urbaine.

Viennent ensuite les PDE de Barcelona Activa. La « facilitation de l'économie plurielle, en encourageant l'économie sociale et solidaire, l'entrepreneuriat collectif et l'innovation sociale » figure parmi les 10 lignes d'action stratégiques de cet organisme public. Barcelona Activa déploie ces lignes d'action stratégiques par le biais de PDE dans les grands districts de la ville, tels que Ciutat Vella, Nou Barris, Sant Andreu, Sants-Montjuïc, Sant Marti et Horta-Guinardó.

⁵ <https://pladebarris.barcelona/es/plans-de-barri> (en espagnol)

5 Architecture de la politique d'ESS : les différents instruments

Les différents instruments définis dans le PIESS sont présentés ci-dessous, selon la classification suivante : (1) instruments de soutien financier, tels que les budgets et les dispositifs publics, privés et publics-privés de financement, (2) instruments de soutien cognitif, de sensibilisation et de diffusion, les rapports et statistiques, ainsi que les activités de formation, (3) instruments de soutien technique, de conseil, d'accompagnement et de soutien à l'innovation, (4) instruments de soutien à l'accès aux marchés publics, tels que l'achat public et le marché social, (5) instruments spécifiques et de référence, et (6) instruments de soutien à la création et au développement du capital social et participatif, tels que les réseaux d'organisations et les équipements partagés.

5.1 Instruments de soutien financier

Le PIESS prévoyait trois lignes d'action liées au financement : (1) améliorer les conditions d'accès au financement pour les initiatives d'ESS, (2) promouvoir des outils favorisant une nouvelle culture financière et (3) sensibiliser la population à la finance éthique.

Le budget exécuté à cet effet jusqu'en 2018 a dépassé les 3,8 millions EUR. Le financement de projets d'ESS sous forme de subventions et d'autres formules de cofinancement a représenté une part majeure des actions menées.

En ce qui concerne l'amélioration des conditions d'accès au financement, le budget exécuté jusqu'en 2018 s'est élevé à plus de 3,2 millions EUR et a permis de financer 409 projets à travers d'appels à subventions ouverts et concurrentiels. Il convient de souligner les subventions spécifiques accordées aux entités de l'ESS dans le cadre de l'appel à projets « Enfortim l'ESS », qui a servi à financer 297 projets entre 2017 et 2018 ; « Impulsem el que fas », qui a financé 52 projets et comportait un volet consacré à l'économie communautaire et collaborative ; ainsi que les 18 entreprises ou projets financés par le biais du Fons de Crèdit Municipal en vertu d'un accord conclu avec les organisations de finance éthique Coop57 et Fiare Banca Ètica, un fonds commun de 2 millions EUR conçu pour faire face aux éventuels retards de paiement.

S'agissant des actions destinées à promouvoir des outils en faveur d'une nouvelle culture financière, il y a lieu de mentionner la campagne de cofinancement (*matchfunding*) dénommée Conjuntament, organisée avec la Fondation Goteo, qui a permis de consolider 22 projets à hauteur de 231 336 EUR, provenant à parts égales de sources issues du financement participatif (*crowdfunding*) et de la Municipalité. Il convient également de citer le soutien économique apporté à Financoop (IV^e Journée internationale de la finance coopérative, IV Jornada Internacional de Finances Cooperatives en catalan), ainsi que l'étude sur les possibles exonérations et crédits d'impôts pour l'ESS susceptibles d'être introduits dans la fiscalité municipale.

Pour ce qui est de la sensibilisation de la population et d'autres secteurs d'activité à la finance éthique, le principal projet a été la convention signée avec l'entité Finançament Ètic i Solidari (FETS) pour éditer un répertoire de la finance éthique, créer une application mobile et organiser le I^{er} Forum international des assurances éthiques (I Fòrum Internacional d'Assegurances Ètiques).

Enfin, nous ne devons pas oublier que, pour la première fois, la Municipalité a eu recours aux services bancaires des coopératives de crédit Fiare Banca Ética et Caja de Ingenieros pour pourvoir à une partie de ses besoins de financement. Même si le volume total des opérations bancaires municipales réalisées avec des structures de finance éthique et des coopératives financières demeure très limité, essentiellement en raison de l'incapacité des entités du secteur à répondre aux besoins de financement municipaux, il convient de souligner que 55 % de l'endettement actuel de la Municipalité de Barcelone est d'ores et déjà contracté en dehors des banques traditionnelles, grâce aux opérations signées avec la Banque européenne d'investissement d'une part et avec les organisations de finance éthique et les coopératives financières mentionnées d'autre part.

5.2 Instruments de soutien cognitif

Les lignes d'action du PIESS que nous pouvons considérer comme des instruments de soutien cognitif ont été nombreuses pendant la période analysée : (1) former et accompagner les entités et entreprises de l'ESS dans la gestion intégrale coopérative ; (2) encourager le coopérativisme chez les jeunes ; (3) encourager et soutenir les salons, rencontres et journées ; (4) construire un discours sur l'ESS ; (5) promouvoir et renforcer les capacités de communication du secteur ; (6) mener des actions pour le rendre plus visible ; (7) élaborer des études pour mieux le connaître ; former le personnel municipal à l'ESS ; et (8) créer et gérer des instruments de communication propres à l'ESS.

La première ligne de travail dans le domaine du soutien cognitif a consisté à fournir des outils et des ressources de formation aux entrepreneurs, entreprises et entités de l'ESS. Jusqu'en 2018, le Comissionat a consacré 265 362 EUR à ce poste.

Parmi les projets de formation menés, nous pouvons souligner « Construïm en femení », un programme sur mesure d'entrepreneuriat collectif, selon une approche transversale de genre et destiné aux femmes ; « La Comunicadora », destiné aux personnes qui envisagent d'entreprendre collectivement dans le secteur de l'économie collaborative des communs ; les programmes de formation « En prenem cura » (dans le domaine des soins) ou « Marina DONA empenta » (dans le secteur textile), nés à l'issue de diagnostics territoriaux et destinés aux personnes en situation de vulnérabilité ; et « Camí de la solidesa », programme de formation et d'accompagnement des organisations d'ESS gérées et/ou dirigées par des femmes, qui s'inscrit dans le cadre du mandat politique de la Municipalité de lutte contre la féminisation de la pauvreté. Enfin, mentionnons également le programme sur mesure pour le renforcement économique des associations.

Pour dresser un bilan des actions de formation du PIESS, soulignons que, de 2016 à 2018, 1 516 personnes ont participé à des activités de formation sur l'ESS, toutes soutenues par Barcelona Activa, sous forme d'ateliers, de capsules et de sessions d'échange, et qu'en 2019 il existait 2 000 places stables pour former les personnes dans le domaine de l'ESS.

La deuxième ligne de soutien cognitif a consisté à encourager le coopérativisme chez les jeunes. À cet effet, quatre actions et projets spécifiques, auxquels ont participé 367 jeunes, ont été menés dans des espaces éducatifs formels et informels.

La troisième ligne de soutien cognitif s'est attachée à encourager et promouvoir les salons, rencontres et journées. Jusqu'en 2018, les investissements dans ce domaine se sont élevés

à 861 758 EUR. Outre le soutien économique apporté à des événements tels que les éditions annuelles du Salon de l'économie solidaire de Catalogne (FESC) organisé par le Réseau d'économie solidaire, et les éditions du Festival du temps (Festa del Temps) (portées par des banques de temps), l'action phare a sans nul doute été, du fait de son impact et en tant qu'action spécifique du Comissionat, la création et la consolidation du Salon de la consommation responsable et de l'économie sociale et solidaire (Fira de Consum Responsable i d'Economia Social i Solidària), qui se déroule sur la place de Catalogne chaque année pendant les fêtes de fin d'année. Au cours des quatre éditions organisées entre 2015 et 2018, on estime que 250 entités ont participé au salon et que celui-ci a accueilli 160 000 visiteurs, pour un total de 43 000 produits vendus. L'objectif du salon est de montrer à la population qu'il est possible de consommer de façon responsable et que l'ESS de proximité constitue une réalité à Barcelone.

De plus, plusieurs journées et rencontres sectorielles ont été organisées, parmi lesquelles nous pouvons citer le forum Procomuns : cocréation des politiques publiques [Procomuns: Foro de co-creación de polítiques públics] (éditions 2016 et 2017 ; 600 participants), la journée Pour une banque avec des valeurs [Fem Banca amb Valors] (2017 ; 100 participants), le Forum international de finance éthique et alternative [Fòrum Internacional de les Finances Ètiques i Alternatives] (2018 ; 100 participants) et le sommet Villes en partage [Sharing Cities Summit] (2018 ; 350 participants originaires de 50 villes), au cours duquel a été signée la Déclaration pour la souveraineté citoyenne à l'égard de l'économie collaborative et de partage. Enfin, il convient également de mentionner l'organisation d'une journée internationale sur les assurances éthiques et la promotion du label Ethsi sur ce type d'assurances apparentées à l'ESS.

La quatrième ligne a porté sur la construction d'un discours commun sur l'ESS afin de renforcer son identité et la diffusion de cette dernière. Jusqu'en 2018, 255 549 EUR avaient été alloués à ce poste. Les principaux projets ont consisté à éditer des supports et des guides pour sensibiliser et faire connaître l'ESS, à créer un guide de la consommation collaborative, à réaliser des vidéos, à introduire l'ESS dans les médias conventionnels, à insérer des campagnes de communication du Comissionat dans les médias de l'ESS, ainsi qu'à organiser un débat avec le secteur lui-même sur la pertinence de créer un observatoire de l'ESS.

La cinquième ligne visait à renforcer les capacités de communication de l'ESS. Jusqu'en 2018, 56 475 EUR avaient été investis à cet effet. Les principaux projets ont permis de soutenir la revue sur le coopérativisme Nexe et d'organiser deux ateliers intitulés « Comment communiquer à partir des autres économies », dont un s'est déroulé lors de Bizbarcelona, le salon de l'entrepreneuriat organisé chaque année par Fira de Barcelona.

La sixième ligne de soutien cognitif comprenait un éventail d'actions destinées à rendre plus visible l'ESS, et jusqu'en 2018, 24 870 EUR avaient été dépensés à cette fin, principalement dans une collaboration avec la Fondation Goteo pour une campagne destinée aux citoyens (programme Conjuntament), un accord avec Aurea Digital pour dresser une carte de l'ESS, la production d'une pièce de théâtre accompagnée d'un forum de discussion, et la campagne de sensibilisation citoyenne « Rejoins l'économie sociale et solidaire » (Suma't a l'Economia Social i Solidària).

La septième ligne d'action concernait l'élaboration d'études. La première qui a été commandée par le Comissionat était un diagnostic de l'environnement, intitulée *L'économie sociale et solidaire à Barcelone* (2016).

D'autres études sur des thèmes variés ont également été menées. Citons entre autres les études sur les groupes de consommation responsable, les groupes d'éducation partagée, la possibilité de créer des coopératives de services publics appartenant à la commune, l'exploration de secteurs économiques potentiels (énergétique et maritime), les projets de coopératives de jeunes et de coopératives d'élèves, ainsi que la définition du cadre du projet « Eix Muntanya », lancé en 2018, qui vise à promouvoir un large éventail d'initiatives agroécologiques déjà existantes situées dans les « quartiers montagneux » de la ville, dans le but de favoriser une transition écologique.

La huitième ligne visait à créer et gérer des instruments de communication (site Web, réseaux sociaux, lettre d'information, etc.) qui permettent de donner de la visibilité à la politique municipale en matière d'ESS, et a disposé pour cela d'un budget exécuté de 123 063 EUR jusqu'en 2018.

Enfin, jusqu'en 2018, 75 287 EUR avaient été consacrés à former à l'ESS le personnel de la Municipalité et d'organismes dépendant de celle-ci tels que Barcelona Activa, ainsi que le personnel de formation chargé de l'emploi des jeunes.

5.3 Instruments de soutien technique

Les actions de conseil et d'accompagnement destinées à améliorer la viabilité socioéconomique des initiatives et des entités de l'ESS ont disposé, jusqu'en 2018, d'un budget exécuté d'environ 500 000 EUR. Il est à noter que les grands programmes de soutien à l'entrepreneuriat et aux entreprises d'ESS, tels que « Construïm en femení », « Camí de la solidesa » ou « La Comunicadora » comprennent à la fois des actions de formation et de conseil. Dans le point précédent, nous les avons traités comme des instruments de soutien cognitif et les avons comptabilisés comme tels d'un point de vue budgétaire, mais ils pourraient assurément être considérés comme des instruments de soutien technique.

Les principaux projets de soutien technique ont été la ligne de subventions « Enfortim l'ESS », destinée à promouvoir et consolider l'ESS ; les lieux de conseil destinés aux entrepreneurs, entreprises et entités d'ESS, qui sont disséminés dans les différents districts de la ville ; l'édition du Guide de conversion en entreprise coopérative ; le soutien à « La Pionera », une initiative de la Fondation Formació i Treball qui offre des possibilités d'insertion à des collectifs de créateurs, d'artistes et de personnes rencontrant des difficultés d'accès au marché du travail ; et la création de « La InnoBAdora », une communauté d'incubation de projets d'ESS située dans l'équipement municipal InnoBA, qui accueille actuellement plus d'une quinzaine d'initiatives et constitue une des principales ressources d'accompagnement des initiatives qui souhaitent travailler ensemble et partager des connaissances, des ressources et des services pour promouvoir les valeurs et les pratiques de l'ESS.

De plus, des moyens conséquents ont été alloués au développement du système intégral coopératif d'intervention socioéconomique, ultérieurement renommé DaliESS. Il s'agit d'un modèle d'intervention pour répondre aux besoins sociaux et économiques (pas uniquement l'emploi) de populations vulnérables par leur participation active à la conception et à la gestion de l'intervention. S'appuyant sur plusieurs projets et d'autres expériences internationales, le modèle a été conçu et mis en œuvre dans le contexte barcelonais sous forme de projets pilotes. C'est ainsi que sont nées les coopératives Alencop, dans le secteur de la collecte et le traitement des déchets, et Diomcoop, dans le

secteur textile. Les deux coopératives sont composées de personnes appartenant à des groupes particulièrement vulnérables. Alencop emploie près d'une trentaine de personnes et Diomcoop quinze. Ces deux projets pilotes ont disposé d'un financement de près de 2 millions EUR, versés par plusieurs services de la Municipalité.

Au total, 606 personnes et 181 organisations, qui ont lancé 490 idées ou projets d'ESS, ont été conseillées par Barcelona Activa entre 2016 et 2018. On estime que le pourcentage d'organisations de l'ESS qui ont reçu des conseils ou une formation de la part de Barcelona Activa pendant cette période est passé de 4 % à 8 %.

Il convient également de souligner que la moitié des personnes ayant bénéficié des actions et services de Barcelona Activa en lien avec l'ESS l'ont fait pour la première fois, ce qui indique la rencontre de nouveaux publics et l'existence d'un intérêt croissant pour l'ESS. Cela montre également la pertinence de l'approche et de l'offre de formations de Barcelona Activa, qui a multiplié par deux le soutien apporté aux projets d'ESS sur les questions de communication, de gestion et de démocratie interne.

5.4 Instruments de soutien à l'accès aux marchés publics

Nombre des actions du Comissionat que nous avons considéré comme relevant d'un soutien financier, cognitif et technique en faveur des entreprises et entités de l'ESS améliorent la capacité de ces dernières à accéder aux marchés publics. Cependant, cette section se concentre sur la demande, c'est-à-dire les mesures prises par le Comissionat pour favoriser l'achat et les marchés publics responsables sous la forme de clauses sociales et de réservation de marché.

Jusqu'en 2018, le budget du Comissionat exécuté à cet effet s'élevait à 62 206 EUR. Les principaux projets ont été les suivants : approbation de la clause de sous-traitance à des entreprises de l'ESS et suivi de sa mise en œuvre (cette clause a été introduite dans 251 appels d'offres municipaux) ; promotion d'une réglementation municipale qui réserve des appels d'offres de services à des entités de l'ESS ; création d'un annuaire en ligne des entreprises d'ESS ; fourniture de conseils à d'autres services adjudicateurs et aux entreprises adjudicataires ; participation active à diverses commissions de suivi des contrats municipaux ; et réalisation d'une étude internationale sur des systèmes de certification sociale, environnementale et de bonne gouvernance.

5.5 Instruments spécifiques et de référence

Cette section présente les mesures spécifiques et de référence du PIESS qui ne relèvent pas des autres catégories d'instruments de soutien. Par conséquent, nous omettons ici les mesures telles que le soutien au développement du modèle DaliESS, la campagne de cofinancement (*matchfunding*) Conjuntamente ou les programmes de formation et d'accompagnement « Construïm en femení » et « La Comunicadora », qui constituent également des exemples concrets de projets spécifiques et de référence, mais qui ont déjà été abordés précédemment.

Les instruments spécifiques et de référence que nous traitons dans cette section sont les événements importants organisés, la promotion des réseaux d'ESS, la création

d'équipements d'ESS et le projet pilote de monnaie sociale, appelée Ressource économique citoyenne (REC), mené en lien avec le projet B-Mincome.

Pendant la période étudiée, le Comissionat a organisé ou soutenu plusieurs journées et conventions sur l'ESS, parmi lesquelles les Rencontres internationales du municipalisme et de l'ESS [Trobades Internacionals de Municipalisme i ESS] (2015 et 2016 ; 386 participants) et Procomuns.net (2016 et 2017 ; 600 participants).

L'implication de la Municipalité, en tant qu'institution, dans plusieurs réseaux d'ESS a également été notable. Citons son leadership partagé dans le réseau international C.I.T.I.E.S. pour l'échange et le transfert de bonnes pratiques en matière de politiques d'ESS entre Montréal, Séoul, Bilbao et Barcelone, et son rôle moteur dans le XMESS, le réseau catalan de communes en faveur de l'ESS, actuellement composé d'environ quarante communes catalanes représentant plus de la moitié de la population de la région. La ville de Barcelone figure parmi les entités fondatrices et les soutiens de ces deux réseaux.

En ce qui concerne les équipements, nous devons mentionner Can Picó, Can Calopa de Dalt, Coòpolis et InnoBA, qui sont tous publics, les trois premiers étant gérés par une coopérative et le quatrième par la Municipalité.

Can Picó est l'un des projets emblématiques réalisés dans le cadre du PIESS. Il a consisté à créer un pôle dédié au vélo dans l'ancienne usine de Can Picó, située dans le quartier Poblenou, après sa rénovation à cet effet. Inauguré en 2017, ce pôle est géré par la coopérative Biciclot et travaille avec un vaste réseau d'entreprises, d'entités, d'administrations et d'organisations territoriales et sectorielles qui partagent l'objectif de développer l'usage du vélo et les mobilités durables. Can Picó a récemment aménagé un espace pour accueillir des projets entrepreneuriaux et des entités partenaires, avec une capacité de 16 postes de travail.

Can Calopa de Dalt est une ferme située au cœur du massif montagneux métropolitain de Collserola. Dans le cadre d'une convention de soutien à l'activité agroécologique et à la production vinicole conclue entre la Municipalité et la coopérative d'initiative sociale L'Olivera, ce lieu gère un centre spécial pour l'emploi, deux hectares de vigne ont été remis en culture, un magasin agroécologique a ouvert, 14 emplois de jeunes en situation de handicap psychique ont été pérennisés et l'appellation d'origine vinicole DO Barcelona a vu le jour. Il convient de préciser que cette convention a été signée bien avant le PIESS, en 2010 précisément.

Coòpolis constitue un autre équipement stratégique pour l'ESS non seulement barcelonaise, mais aussi catalane. Situé à Can Batlló, une ancienne usine textile aux dimensions impressionnantes aujourd'hui en cours de reconversion en espace destiné aux riverains, Coòpolis constitue l'Athénée coopératif (Ateneu Cooperatiu) de Barcelone et bénéficie du soutien économique de la Municipalité et du gouvernement régional catalan. Coòpolis vise principalement à créer de nouvelles coopératives et des postes de travail dans les coopératives existantes. Ce lieu est géré par Impuls Cooperatiu de Sants, une association qui coordonne divers projets coopératifs dans les quartiers barcelonais de Sants, La Bordeta, Badal et Hostafrancs. À l'issue des travaux menés dans une partie des bâtiments industriels, Coòpolis devrait être le plus grand centre de promotion du coopérativisme du sud de l'Europe, avec près de 4 200 m².

Enfin, nous ne pouvons oublier InnoBA, un nouvel équipement municipal géré par Barcelona Activa, qui est amené à devenir un centre de référence de l'ESS dans la ville. Inauguré fin 2018, InnoBA est le point d'accueil et d'orientation pour les projets d'ESS et propose des activités, des services spécialisés, des projets de recherche, des formations et des espaces d'expérimentation et d'incubation pour l'ESS et l'innovation socioéconomique.

En dernier lieu, mentionnons le projet pilote de monnaie sociale REC, mené en lien avec le programme B-Mincome, qui a été lancé en 2018 pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans les foyers de dix quartiers défavorisés de la zone Eix Besòs de Barcelone. L'objectif est de compléter les revenus des personnes participantes au moyen d'une aide économique de la ville, d'un plan combiné de formation et d'emploi dans des projets de coproduction, d'une promotion de l'entrepreneuriat social dans l'ESS, d'aides au logement pour rénover et louer des chambres, et d'une participation à des réseaux communautaires. B-Mincome fait partie du programme Actions Innovatrices Urbaines (AIU) de l'Union européenne.

Vingt-cinq pour cent de l'aide fournie par la Municipalité aux 86 familles participant à l'essai pilote sont versés dans une monnaie sociale, le REC. Le Comissionat, aux côtés d'autres services municipaux, accompagne la mise en œuvre de cette monnaie, mais sa gestion est assurée par une organisation citoyenne, Taula de Canvi. Cette monnaie constitue un système d'échange numérique complémentaire à parité avec l'euro, ouvert à l'ensemble de la population. À ses débuts en 2018, 161 commerces de proximité locaux et 488 utilisateurs l'avaient adoptée, pour une masse monétaire en circulation de 124 508 EUR. Mi-2019, 200 commerces et 600 utilisateurs particuliers étaient déjà actifs.

5.6 Instruments destinés à créer et augmenter le capital social et participatif

Cette catégorie d'instruments regroupe le soutien aux processus d'articulation de l'ESS, aussi bien dans ses aspects sociopolitiques que dans ses aspects socioentrepreneux et sociocommunautaires. Au total, 13 conventions de soutien ont été conclues avec des entités d'ESS de deuxième et de troisième niveau.

Les actions de soutien aux processus d'articulation sociopolitique de l'ESS ont disposé d'un budget exécuté de 539 143 EUR jusqu'en 2018. Les principaux projets ont été consacrés au renforcement du Comité des entités du tiers secteur social de Catalogne (Taula d'entitats del Tercer Sector Social de Catalunya) ; à la FCTC, pour promouvoir la création de coopératives de travail ; à la CCC, l'association qui représente le tiers secteur social dans son aspect socioentrepreneurial, pour son travail de reconnaissance, d'amélioration et de renforcement du tiers secteur social ; à la Fédération catalane du handicap mental (Federació Catalana de Discapacitat Intel·lectual ou Dincat) afin qu'elle forme les entités d'économie sociale à l'accueil de cette population ; à la Fédération des entités catalanes d'action sociale (ECAS) pour leur action communautaire et dans le tiers secteur ; et à la Fédération des coopératives de consommateurs et d'utilisateurs de Catalogne (FCCUC) pour qu'elle développe et mette en œuvre un nouveau plan de communication.

En ce qui concerne les actions de soutien aux processus d'articulation socioentrepreneuriale et sociocommunautaire de l'ESS, les principaux projets ont été les accords conclus avec la Fédération des centres spéciaux pour le travail de Catalogne (FECETC) et la Fédération catalane du volontariat social (FCVS). Un total de 151 002 EUR a été consacré à ces actions jusqu'en 2018.

6 Évaluation de la politique d'économie sociale

6.1 Contraintes, critères et indicateurs d'évaluation définis dans le PIISS

Le PIISS a tenu compte des contraintes suivantes pour son évaluation : (1) la complexité du secteur visé par l'action publique, caractérisé par la diversité des entités le composant, eu égard à leur nature, leur degré d'organisation et leurs priorités stratégiques, par la diversité des besoins à satisfaire et par le manque d'informations statistiques pertinentes sur le champ d'application de cette nouvelle politique ; (2) l'absence de politique publique municipale antérieure pouvant servir de référence ; (3) la concurrence avec les politiques publiques de soutien à l'ESS menées par d'autres administrations (gouvernement régional de Catalogne, gouvernement de la province de Barcelone, autres municipalités et gouvernement espagnol) ; (4) l'approche partenariale public-communautés dans la construction et la production de cette politique.

Le PIISS utilise un critère d'évaluation de l'impact et définit une série d'indicateurs pour chacun des axes et lignes de travail (voir Tableau 1). Il prévoit que des indicateurs d'évaluation quantitatifs plus concrets pourront être définis ultérieurement, notamment sur le nombre de créations d'emplois, de nouvelles initiatives, de nouvelles entreprises et entités, et précise que les critères d'évaluation pourront être élargis et adaptés par rapport aux variables initiales.

Tableau 1. Système d'indicateurs d'évaluation du PIISS de Barcelone

6 lignes de travail avec 31 actions	Indicateurs d'évaluation
A. Accompagnement et formation	
1. Former et accompagner les entités et entreprises de l'ESS dans la gestion intégrale coopérative 2. Prendre des mesures pour stimuler l'emploi 3. Mener des actions d'accompagnement et de formation pour promouvoir les nouveaux projets 4. Former à l'ESS le personnel de la Municipalité, de Barcelona Activa et d'autres organismes 5. Mener des actions de visibilité de l'ESS dans les établissements scolaires et les universités	Augmentation du nombre d'actions spécifiques (formations, capsules...) de Barcelona Activa Augmentation du nombre d'outils et de ressources (contenus, plateformes de formation en ligne...) Hausse du nombre d'emplois Hausse du nombre d'entreprises et d'entités qui utilisent le bilan social
B. Financement	
6. Faciliter l'accès au financement pour les initiatives d'ESS 7. Utiliser les opérations bancaires des structures de finance éthique pour les besoins de la Municipalité 8. Promouvoir des outils favorisant une nouvelle culture financière 9. Rapprocher la finance éthique de la population et d'autres secteurs d'activité 10. Analyser les réformes fiscales pour faciliter la création de nouvelles initiatives d'ESS	Augmentation du nombre d'opérations de soutien aux initiatives d'entreprises et d'entités Hausse du nombre de nouveaux produits et systèmes de garantie proposés par les banques éthiques et les établissements de crédit coopératif Développement et consolidation des banques éthiques et des établissements de crédit coopératif en tant que fournisseurs de la Municipalité Consolidation des banques éthiques et des établissements de crédit coopératif en tant que bailleurs de projets stratégiques (logement, énergie...) Consolidation de la complémentarité avec les politiques publiques d'autres administrations
C. Intercoopération	
11. Faciliter l'accès aux entités de l'ESS en tant que fournisseurs 12. Contribuer à l'élaboration de politiques et d'instruments favorisant les achats publics responsables 13. Favoriser et promouvoir les salons, rencontres et journées	Augmentation du nombre d'adhérents aux organisations de référence dans le domaine de l'ESS (fédérations, réseaux...) Augmentation et consolidation des plans de travail des organisations de référence

14. Soutenir les processus d'articulation sociopolitique de l'ESS 15. Soutenir les processus d'articulation socioentrepreneuriale et sociocommunautaire de l'ESS 16. Soutenir les processus d'articulation sociopolitique municipale 17. Accompagner la création d'une monnaie sociale	Augmentation du nombre de nouveaux groupes coopératifs et/ou de nouvelles coopératives de deuxième niveau Déploiement du réseau de communes en faveur de l'ESS Hausse de la connaissance et de la pratique du marché social
D. Communication et discours	
18. Construire un discours sur l'ESS 19. Intégrer l'ESS à l'organisation municipale 20. Promouvoir et renforcer les capacités de communication des initiatives d'ESS et de leurs organisations représentatives 21. Créer et gérer des instruments de communication et de visibilité de l'ESS 22. Mener des actions pour rendre plus visible l'ESS auprès de l'ensemble de la population	Consolidation des instruments de cartographie du domaine de l'ESS Lancement et consolidation de l'Observatoire de l'ESS Consolidation des instruments de communication dans le secteur de l'ESS Consolidation d'une présence régulière dans les médias et sur les réseaux sociaux généralistes Consolidation d'une présence régulière dans les médias de la ville (télévision, radio...) Meilleure connaissance de l'ESS au sein du grand public Consolidation de l'ESS en tant que référence dans la construction d'une économie plurielle transformatrice

Tableau 1. Système d'indicateurs d'évaluation du PIESS de Barcelone (suite)	
E. Équipements et ressources	
23. Identifier les équipements disponibles 24. Mettre en commun les besoins et les espaces ; les transformer pour les nouveaux usages 25. Lancer « El Far » en tant qu'espace de référence municipal pour l'ESS 26. Soutenir les projets emblématiques de la ville 27. Collaborer avec d'autres services de la Municipalité pour intégrer l'ESS dans leurs projets et lignes d'action 28. Soutenir les pratiques concrètes pour développer le modèle de système intégral coopératif d'intervention socioéconomique	Lancement et consolidation de projets emblématiques - espaces Lancement et consolidation de « El Far » de l'ESS Consolidation de la complémentarité avec les politiques publiques d'autres administrations
F. Territorialisation et action communautaire	
29. Promouvoir et renforcer les processus de promotion de l'ESS dans les quartiers et districts de la ville à partir de l'action sociocommunautaire 30. Renforcer et promouvoir les projets emblématiques d'ESS dans la ville 31. Eix Muntanya : promouvoir et renforcer les expériences d'ESS pour contribuer à ouvrir la montagne sur la ville	Consolidation de la politique de développement territorial intégral / territoire socialement responsable Consolidation de propositions et d'actions d'ESS dans les districts de la ville et les services de la Municipalité Consolidation des espaces de promotion et de rencontre en lien avec l'ESS sur le territoire Consolidation des espaces de coordination interne de la Municipalité: Plan de quartiers (Pla de Barris), Eix Besós, Accord citoyen pour une Barcelone inclusive, agence de développement local Barcelona Activa

Source : PIESS (2016)

6.2 Évaluation du plan

Le PIESS prévoit qu'à l'issue de sa mise en œuvre, un rapport d'évaluation final sera rédigé, avec la participation des acteurs de l'ESS. Ce rapport d'évaluation n'est pas disponible à la date d'achèvement de la présente étude, mais quelques informations partielles sur les résultats existent déjà. S'agissant de l'exécution budgétaire, les lignes de travail du PIESS ont exécuté jusqu'en 2018 les enveloppes de dépenses suivantes :

- A. Accompagnement et formation : 1 861 000 EUR
- B. Financement : 3 847 000 EUR
- C. Intercoopération : 1 861 000 EUR
- D. Communication : 460 000 EUR
- E. Équipements et ressources : 4 963 000 EUR (1 874 000 EUR d'investissements)
- F. Territorialisation et action communautaire : 573 000 EUR

Le budget total du Plan pour la période 2015-2019 était de 24 286 442 EUR, dont 8 271 000 EUR de dépenses d'investissement. Il convient de souligner qu'entre 2014 et 2016 le budget de la Municipalité de Barcelone consacré à l'ESS a augmenté de 800 %, principalement en raison de l'absence de politique spécifique pour l'ESS avant 2015. Pour ce qui a trait aux actions effectives de chaque ligne, leurs budgets et leurs projets concrets sont détaillés à la section 5 de la présente étude.

La Municipalité de Barcelone a rendu publiques certaines données partielles⁶. En termes quantitatifs, elles indiquent une augmentation de 5,4 % du nombre de nouvelles coopératives sur la période 2016-2018, de 25,3 % du nombre d'entreprises établissant le bilan social du XES (2016-2017) et de 32 % du nombre de coopératives adhérentes à la FCTC. Ces données signalent également la création, au cours de cette période, du Réseau d'athénées coopératives de Catalogne (Red de Ateneos Cooperativos de Catalunya), du XMESS, la plateforme réunissant l'ensemble de l'ESS, et de l'AESCAT, ainsi que le lancement du processus d'adoption d'une loi sur l'économie sociale et solidaire en Catalogne.

Sur le plan qualitatif, une évaluation a été menée auprès de deux groupes d'entités, de premier niveau d'une part, et de deuxième et de troisième niveau (catégories qui regroupent les plateformes et les instances représentatives) d'autre part, afin de mesurer la perception de l'efficacité des principales actions du plan. Le résultat est le suivant : pour toutes les entités, l'utilisation de ressources publiques, en particulier sous la forme de subventions, constitue le plus grand apport du PIESS (notes de 7,46 et 6,28 sur 10). Le deuxième apport le plus important du PIESS a été l'augmentation de la visibilité de l'ESS dans les médias et de la sensibilisation à ce sujet (notes entre 6,85 et 6,00 sur 10). Le troisième apport le plus important du PIESS a été, selon ce rapport, le renforcement de l'ESS dans la ville de Barcelone, des réseaux d'entités et de l'intercoopération. Les domaines dans lesquels l'impact du PIESS a été le moins ressenti sont, pour les entités de deuxième et de troisième niveau, leur croissance, l'augmentation de leur nombre d'adhérents et la création de nouveaux groupes coopératifs ou de nouvelles organisations de deuxième niveau. Les organisations de premier niveau estiment que le PIESS a peu contribué à la diversification de leurs branches d'activité, à l'augmentation de leur chiffre d'affaires/leurs recettes, ainsi qu'à l'augmentation du nombre et de la qualité des emplois (notes entre 5,00 et 4,73 sur 10).

Afin de recueillir des données primaires, il a été jugé utile pour cette étude de mener une évaluation qualitative auprès de deux groupes focaux, l'un composé des responsables politiques actuels du PIESS (22 octobre 2019) et l'autre comprenant des représentants d'entités de deuxième et de troisième niveau de l'ESS (12 novembre 2019). Les personnes interrogées, ainsi que leurs fonctions, sont indiquées en Annexe. Un guide d'entretien de groupe a été suivi et un questionnaire d'évaluation des principales mesures a été utilisé.

Les responsables de l'administration publique (Comissionat) ont indiqué, selon le rapport d'évaluation à paraître, que l'accès au financement public, sous forme de subventions et de conventions, ainsi que la plus grande visibilité de l'ESS dans la société, ont constitué les deux principales contributions du PIESS. Ils considèrent que quatre instruments sont particulièrement efficaces : le Salon de la consommation responsable et de l'économie sociale et solidaire (Fira de Consum Responsable i d'Economia Social i Solidària) pour

⁶ Ajuntament de Barcelona, Evaluación del Pla d'Impuls de l'ESS de Barcelona – Cafè balanç, després de tres anys, i els reptes de futur, 28 février 2019.

donner une plus grande visibilité au secteur ; le cofinancement (*matchfunding*) pour développer le financement conjoint avec la population ; Barcola, pour son aspect innovant ; et InnoBA, en tant qu'équipement de référence de l'ESS. Ils soulignent également le rôle du PIESS dans la structuration cognitive et organisationnelle du secteur de l'ESS, favorisant les initiatives et une convergence qui ont conduit à la création de l'AESCAT et d'autres projets collectifs. Les responsables des instances représentatives de l'ESS ajoutent, à l'actif du PIESS, les avancées en matière de marchés publics responsables et de collaboration public-secteur social, même si les résultats concrets demeurent limités.

Sur le plan de la construction de la politique d'économie sociale, les responsables du Comissionat jugent très positive la contribution du PIESS dans les domaines suivants : en premier lieu, l'articulation de l'espace public-communautés et la création de l'espace participatif de la politique d'ESS ; en deuxième lieu, l'introduction de l'ESS dans la Municipalité au niveau de la communication et du discours ; et, en troisième lieu, l'articulation intergouvernementale entre les administrations publiques de niveau similaire et différent, à savoir, respectivement, la promotion du XMESS et la relation de confiance entre la Municipalité et le gouvernement régional de Catalogne.

Les principales difficultés et limites dans la mise en œuvre du PIESS sont apparues au sein de l'administration publique elle-même. D'une part, des difficultés réglementaires et bureaucratiques ont été rencontrées pour disposer des ressources humaines nécessaires et mettre en adéquation les appels à projets et l'octroi d'aides publiques et les besoins du secteur de l'ESS. D'autre part, la coordination intragouvernementale, c'est-à-dire avec les instances internes à la Municipalité et leurs plans d'action, tels que les PDE et le Plan de quartiers (Plan de Barris), s'est heurtée à des problèmes. Cette analyse rejoint celle des représentants des organisations de deuxième niveau de l'ESS : « La politique d'ESS n'a pas pu être intégrée au reste des politiques municipales »⁷. D'autres difficultés se sont fait jour lors la promotion de la participation des entités du territoire et de l'action communautaire. Les responsables des instances représentatives de l'ESS citent également, parmi les obstacles à la mise en œuvre du PIESS, les résistances – notamment les préjugés – de certains secteurs au sein de chaque famille de l'ESS à faire évoluer leurs discours (« La simple évocation de l'ESS froissait les susceptibilités aussi bien dans le tiers secteur social qu'au sein du coopérativisme » (*sic*)).

Les tableaux 2 et 3 montrent plus en détail les résultats de l'évaluation qualitative des principaux instruments du PIESS menée auprès des responsables politiques et des acteurs sociaux de l'ESS. Les résultats obtenus corroborent et développent les informations recueillies dans les groupes focaux.

⁷ Le PIESS a été mis en œuvre de façon autonome, avec une délégation de gestion à Barcelona Activa pour les activités de formation et d'accompagnement. Il a permis une présence accrue, bien que limitée, de propositions de soutien et d'aide à l'ESS dans les Plans de développement local de Barcelona Activa et, dans une moindre mesure, dans le Plan de quartiers (Pla de barris). Cela a mis en évidence la nécessité d'une meilleure territorialisation dans la mise en œuvre du PIESS.

Tableau 2. Grille d'évaluation qualitative destinée aux responsables politiques de la Municipalité de Barcelone

OBJECTIFS	GROUPES D'INSTRUMENTS	Degré de mise en œuvre (1-10)	Difficulté de mise en œuvre (1-10)	Degré d'efficacité par rapport aux objectifs (1-10)
A. Accompagnement et formation	1. Accompagnement technique en gestion intégrale coopérative pour les entreprises et entités de l'ESS	8	5,5	7,75
	2. Formation pour les groupes promoteurs et le personnel de la Municipalité	5,6	7,3	6,3
	3. Formation et diffusion dans les établissements scolaires et les universités	7,3	6,3	7,3
B. Financement	4. Promotion des banques éthiques et des coopératives de crédit en tant qu'outils de financement	7,6	8	7,1
	5. Subventions spécifiques de la Municipalité	9,8	7,6	8
	6. Étude pour une fiscalité favorable à l'ESS	9,6	5	5,3
C. Intercoopération	7. Amélioration de l'accès aux marchés publics (achats, clauses)	7,6	9	7,5
	8. Marché social, répertoire et carte des initiatives d'ESS	7,5	5	6,5
	9. Salons de l'ESS, rencontres	9,3	6	8
	10. Promotion des groupes coopératifs, plateformes et entités de deuxième niveau	6,3	8	7
	11. Réseau de communes et réseaux internationaux	8,5	7,8	7,5
D. Communication et discours	12. Visibilisation de l'ESS et sensibilisation auprès de la population et des médias	7	7,3	8,3
	13. Promotion de la recherche sur l'ESS	6	5,6	6
	14. Développement de ressources cognitives : supports d'information, répertoires, observatoire	6,6	5	5,6
E. Équipements et ressources	15. Cession d'équipements et d'espaces publics à l'ESS	6,6	7,3	6,6
	16. Espaces emblématiques de l'ESS (Coòpolis, etc.)	8	9,6	8
F. Territorialisation et action communautaire	17. Intégration de l'ESS dans les politiques de la Municipalité (politique des districts, des services communautaires, etc.)	5,6	9,3	6,3
	18. Gestion communautaire des services	4,5	9,5	5,5

Source : tableau élaboré par les auteurs

Tableau 3. Grille d'évaluation qualitative destinée aux représentants d'entités de l'ESS de Barcelone

OBJECTIFS	GROUPES D'INSTRUMENTS	Niveau de connaissance et de compréhension des instruments (1-10)	Degré d'efficacité par rapport aux objectifs (1-10)
A. Accompagnement et formation	1. Accompagnement technique en gestion intégrale coopérative pour les entreprises et entités de l'ESS	7,2	8 (4 personnes)
	2. Formation pour les groupes promoteurs et le personnel de Municipalité	5 (3 personnes)	5 (1 personne)
	3. Formation et diffusion dans les établissements scolaires et les universités	7,2	5,5 (4 personnes)
B. Financement	4. Promotion des banques éthiques et des coopératives de crédit en tant qu'outils de financement	8 (4 personnes)	7,5 (4 personnes)
	5. Subventions spécifiques de la Municipalité	8,2	8,4 (4 personnes)
	6. Étude pour une fiscalité favorable à l'ESS	6 (3 personnes)	4,5 (2 personnes)
C. Intercoopération	7. Amélioration de l'accès aux marchés publics (achats, clauses)	7 (4 personnes)	4,7 (4 personnes)
	8. Marché social, répertoire et carte des initiatives d'ESS	8	6,8
	9. Salons de l'ESS, rencontres	8,4	8,2
	10. Promotion des groupes coopératifs, plateformes et entités de deuxième niveau	8	6,2
	11. Réseau de communes et réseaux internationaux	7,6	6,4
D. Communication et discours	12. Visibilisation de l'ESS et sensibilisation auprès de la population et des médias	8,4	7,4
	13. Promotion à la recherche sur l'ESS	7,5 (4 personnes)	6,2 (4 personnes)
	14. Développement de ressources cognitives : supports d'information, répertoires, observatoire	7	6,6
E. Équipements et ressources	15. Cession d'équipements et d'espaces publics à l'ESS	8,2	7,6
	16. Espaces emblématiques de l'ESS (Coòpolis, etc.)	8,4	7,2
F. Territorialisation et action communautaire	17. Intégration de l'ESS dans les politiques de la Municipalité (politique des districts, des services communautaires, etc.)	8 (3 personnes)	5,3 (3 personnes)
	18. Gestion communautaire des services	7 (3 personnes)	6,6 (3 personnes)

Source : élaboré par les auteurs

7 Conclusions

Le PIESS est un cas exemplaire de politique d'économie sociale de nouvelle génération. Il en possède les caractéristiques propres : transversalité de l'ESS, approche privilégiant les partenariats, perspective sociopolitique transformatrice, approche d'intégration (*mainstreaming*), innovation politique en matière d'instruments et de systématisation de la stratégie, conjuguées à la volonté politique du gouvernement local et au pragmatisme de son organe politique promoteur, le Comissionat.

L'une des caractéristiques importantes du PIESS réside dans le fait que, pour la première fois, une administration publique catalane a promu une politique transversale sur l'ESS, c'est-à-dire qui a agi sur l'ensemble de l'ESS et non seulement sur une partie de celle-ci. Ce plan promeut à la fois les initiatives socioentrepreneuriales et sociocommunautaires, telles que la finance éthique, le commerce équitable, la consommation responsable, les communs et les monnaies sociales, ou du point de vue du CIRIEC (2017), aussi bien l'économie sociale marchande que l'économie sociale non marchande.

L'approche partenariale public-communautés du PIESS s'est traduite à la fois dans la coconstruction et dans la coproduction de cette politique, en impliquant pleinement le secteur de l'économie sociale. La mise en œuvre de cette approche partenariale de politique publique s'est appuyée sur trois éléments : (1) un espace de participation et de dialogue dédié, dénommé espace participatif de la politique d'ESS, (2) une action de politique publique adaptée à cette approche partenariale et visant à obtenir une coordination intragouvernementale (Municipalité -Comissionat-Barcelona Activa-plans de ville) et intergouvernementale (avec le gouvernement régional de Catalogne, le gouvernement de la province de Barcelone et d'autres entités locales telles que le XMESS), et (3) un secteur de l'ESS structuré tant sur le plan cognitif (imaginaire et identité communs) que sur le plan organisationnel (structures et espaces d'intercoopération, AESCAT), qui puisse être l'interlocuteur de l'administration.

La démarche sociopolitique du PIESS à l'égard de l'ESS, considérée comme un vecteur de transformation et non comme un palliatif assistancialiste, a conduit les responsables des politiques publiques et de l'ESS à développer une vision systémique et intégrale à la fois des différentes sphères d'action publique, des diverses activités socioéconomiques et des problèmes et besoins auxquels ces dernières répondent. L'approche d'intégration (*mainstreaming*) a cherché, avec des résultats modestes, à intégrer cette politique et l'ESS dans les autres politiques de la Municipalité de Barcelone et dans les politiques des autres administrations afin d'éviter un travail en silo.

Le PIESS a disposé d'atouts essentiels avec, d'une part, la volonté politique du gouvernement local de faire avancer cette politique, volonté qui s'est notamment traduite par un généreux soutien budgétaire, et d'autre part, la présence d'un élément catalyseur, pragmatique et dynamisant, le Comissionat, en tant qu'organe public promoteur, et de l'espace participatif de l'ESS. La vision pragmatique qui a présidé à la mise en œuvre du PIESS s'est traduite par un calendrier resserré, l'utilisation de documents de propositions et pédagogiques et une capacité d'implication des acteurs.

La mise en œuvre du PIESS n'a pas été exempte de difficultés, parmi lesquelles l'on peut citer, au sein de l'administration, les problèmes bureaucratiques et le décalage temporel entre les besoins du secteur et le moment où ont lieu les appels à projets et les attributions de subventions, la fragmentation sectorielle des compétences dans une administration qui a besoin d'une vision transversale de la politique, ainsi que les difficultés pour diffuser le discours de l'ESS dans la fonction publique. Du côté de l'ESS, la principale difficulté est venue des résistances (préjugés) de certains secteurs au sein de chaque famille de l'ESS à accepter des discours et des stratégies communs à l'ensemble de l'ESS. Ces résistances ont également constitué un défi pour la structuration du secteur.

Le PIESS constitue une stratégie complexe, articulée autour de 2 grands objectifs généraux, 6 axes de travail, 24 objectifs spécifiques, 31 actions et 124 mesures. Une part notable de ces actions représente des innovations de politique publique. Le PIESS a été mis en œuvre pendant quatre ans et, selon l'évaluation menée, a avant tout contribué à augmenter le financement public de l'ESS, à accroître la visibilité et la sensibilisation à l'ESS auprès de la population et au sein de l'administration municipale, à structurer le secteur de l'ESS sur le plan cognitif et organisationnel, et à créer un espace stable de participation à la politique publique en matière d'économie sociale.

Bibliographie

- Ajuntament de Barcelona. 2016. Pla d'impuls de l'economia social i solidària. Barcelona: Ajuntament de Barcelona. <https://ajuntament.barcelona.cat/economia-social-solidaria/sites/default/files/Pla%20d%27Impuls%20ESS.pdf> Acceso 19 octubre 2019.
- Barcelona en Comú. 2015. Programa electoral de Barcelona en Comú elecciones municipales 2015, https://barcelonaencomu.cat/sites/default/files/programaencomun_cast.pdf Acceso 19 octubre 2019.
- Chaves, Rafael. 2008. "Public Policies and Social Economy in Spain and Europe.", CIRIEC-España, revista de economía pública, social y cooperativa, 62: 35-60.
- Chaves, Rafael. 2010. "Las actividades de cobertura institucional: infraestructuras de apoyo y políticas públicas de fomento de la economía social", en: Monzon, José Luis (dir.) 2010. *La Economía social en España en el año 2008. Ámbito, magnitudes, actividades y tendencias*. 565-592. Valencia: CIRIEC-España.
- Chaves, Rafael y Savall, Teresa. 2013. "La insuficiencia de las políticas de fomento de cooperativas y sociedades laborales frente a la crisis en España", *REVESCO, Revista de estudios cooperativos*, 113: 61-91.
- Chaves, Rafael y Monzon, Jose Luis. 2012. "Beyond the Crisis: The Social Economy, Prop of a New Model of Sustainable Economic Development", *Service Business*, 6(1): 6-25.
- Chaves, Rafael y Gallego-Bono, Juan Ramón. 2020. "Transformative Policies for the Social and Solidarity Economy: The New Generation of Public Policies Fostering the Social Economy in Order to Achieve Sustainable Development Goals. The European and Spanish Cases", *Sustainability*, 12: 40-59.
- CIRIEC; Chaves, Rafael; Demoustier, Danièle; Monzon, Jose Luis; Pezzini, Enzo; Spear, Roger y Thiry, Bernard (dir.) 2000. *Economía Social y Empleo en la UE*. Madrid: Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales.
- CIRIEC; Chaves, Rafael y Demoustier, Danièle (eds.) 2013. *The Emergence of the Social Economy in Public Policy. An International Analysis*, CIRIEC Series "Public Economy & Social Economy". Bruselas: Peter Lang publishers.
- CIRIEC; Monzon, Jose Luis y Chaves, Rafael. 2017. *Recent Evolutions of the Social Economy in the European Union*. Bruselas: European Economic and Social Committee. <http://www.eesc.europa.eu/en/our-work/publications-other-work/publications/recent-evolutions-social-economy-study>
- CIRIEC; Chaves, Rafael y Monzon, Jose Luis. 2019. *Buenas prácticas en las políticas públicas relativas a la economía social europea tras la crisis económica*. Bruselas: European Economic and Social Committee.
- Demoustier, Danièle; Chaves, Rafael; Huncova, Magdalena; Lorenz, Gunter y Spear, Roger. 2006. "Débats autour de la notion d'économie sociale en Europe." *Revue Internationale de l'économie sociale*, 300: 8-18.

- Draperi, Jean François. 2012. *L'économie sociale et solidaire, une réponse à la crise ? Capitalisme, territoire et démocratie*. Paris: Dunod.
- Enjolras, Bernard. 2008. "Fondements normatifs des organisations d'économie sociale et solidaire et évaluation du point de vue des politiques publiques", *Economie et solidarités*, 39(1): 14-34.
- Favreau, Louis. 2005. *Économie sociale et politiques publiques*. Quebec: Cahier CRDC - UQO.
- Fernandez, Anna y Miró, Ivan. 2016. *L'Economia social i solidària a Barcelona*. Barcelona: La Ciutat Invisible y Comissionat d'Economia Cooperativa, Social i Solidària - Ajuntament de Barcelona.
- Fici, Antonio. 2015. *Recognition and Legal Forms of Social Enterprise in Europe: A Critical Analysis from a Comparative Law Perspective*. Euricse Working Papers. Trento: Euricse.
- Galera, Giulia y Salvatori, Gianluca. 2015. *Public Policy in the Social and Solidarity Economy: Towards a Favourable Environment: The Case of Europe*. Turín: International Training Centre of the International Labour Organization.
- Garcia-Jane, Jordi; Via-Llop, Jordi y Xirinacs-Damians, Lluís. 2006. *La dimensió cooperativa: economia solidària y transformació social*. Barcelona: Icaria Editorial.
- Garcia-Jane, Jordi (coord.); Subirats, Joan; Via-Llop, Jordi et al. 2015. *Guia d'economia social i solidària per l'administració local*. Barcelona: Diputació de Barcelona.
- ILO. 2001. *Report V. Promotion of Cooperatives*. Ginebra: ILO.
- Lévesque, Benoît y Mendell, Margie. 1999. *L'économie sociale : éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche*. Montreal: Cahier de recherche du CRISES - UQAM.
- Marti-Costa, Marc (dir.). 2010. *Políticas públicas de promoción de cooperativas en España. Una visión comparada entre Comunidades Autónomas*. Madrid: IGOB – Ministerio de Trabajo.
- Mendell, Margie y Alain, Bernard. 2015. "Enabling the Social and Solidarity Economy through the Co-Construction of Public Policy". In Utting, Peter (ed). *Social and Solidarity Economy: Beyond the Fringe*. Londres: Zed Books.
- Monzon, Jose Luis y Chaves, Rafael. 2008. "The European Social Economy: Concept and Dimensions of the Third Sector", *Annals of Public and Cooperative Economics*, 79(3-4): 549-577.
- Noya, Antonella y Clarence, Emma (eds.). 2007. *The Social Economy. Building Inclusive Economies*. Paris: OECD Publishing.
- OECD/EU. 2017. *Boosting Social Enterprise Development: Good Practice Compendium*. Paris: OECD Publishing.

Parlamento Europeo. 2009. *Informe sobre economía social*, (2008/2250 /INI).

Puiz, Carlos (coord.); Coraggio, Jose Luis; Laville, Jean Louis et al. 2016. *Economía Social y Solidaria: conceptos, prácticas y políticas públicas*. Bilbao: Universidad del País Vasco – Hegoa.

Suriñach, Ruben. 2017. *Economies transformadores de Barcelona*. Barcelona: Ajuntament de Barcelona.

UNRISD (United Nations Research Institute for Social Development). 2016. Promoting Social and Solidarity Economy through Public Policy. En: *Policy Innovations for Transformative Change: Implementing the 2030 Agenda for Sustainable Development* — UNRISD Flagship Report. Ginebra: UNRISD, 115-139. <http://www.unrisd.org/flagship2016-chapter4> Acceso 19 octubre 2019.

Utting, Peter (ed.). 2015. *Social and Solidarity Economy: Beyond the Fringe*. Londres: Zed Books.

Xarxa d'Economia Solidària. 2015. Cap a la democràcia econòmica municipal. *14 mesures per impulsar l'economia social i solidària a nivell local*. Barcelona: Xarxa d'Economia Solidària.

Annexe : personnes interrogées

Álvaro Porro, commissaire à l'économie sociale, au développement local et à la consommation de la ville de Barcelone.

Ester Vidal, directrice des services d'économie coopérative, sociale et solidaire de la ville de Barcelone.

Xavier Rubio, chef du département d'économie coopérative, sociale et solidaire et de la consommation de la ville de Barcelone.

Joan Segarra, président de la Confédération du tiers secteur social de Catalogne.

Guillem Llorens, président de l'Association de l'économie sociale de Catalogne (AESCAT), de la Confédération des coopératives de Catalogne (CCC) et de la Fédération des coopératives de travail associé de Catalogne (FCTC).

Jordi Busquet, président de la Fédération des mutuelles de Catalogne (Clade).

Jordi Rojas, représentant du Réseau d'économie solidaire (XES).

Joaquim Sicília, président de la Fédération des coopératives de consommateurs et d'utilisateurs de Catalogne (CoopConsum).